

--- Communiqué de Presse ---

Bordeaux, le 22 mai 2019

En avril dernier, une proposition de loi a été portée à l'Assemblée Nationale par M. Thibault Bazin, député de Meurthe-et-Moselle. Elle concerne un renforcement de l'encadrement des centres de santé dentaires.

L'UNECD a historiquement toujours lutté contre les centres dentaires dits "low-cost" dont les risques pour la santé bucco-dentaire des patients ne sont plus à prouver depuis le scandale Dentexia, laissant des centaines de patients mutilés par des pratiques purement commerciales et non déontologiques.

Deux rapports de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) ont été publiés en 2016 et 2018 concernant les dangers de ces structures. Ils ont également montré que la suppression de l'agrément préalable des ARS pour l'ouverture de centres avait été inefficace pour l'accès aux soins des patients. Cependant la réponse du gouvernement est restée bien trop insuffisante avec l'ordonnance n° 2018-17 du 12 janvier 2018 .

Cette proposition de loi vise à renforcer la sécurité et la qualité des soins des patients, et comporte trois volets :

- Conditionner de nouveau l'ouverture d'un centre de santé à l'agrément préalable des ARS en se basant sur l'étude du projet de santé.
- Appliquer les mêmes règles déontologiques pour les professionnels exerçant au sein des centres de santé que pour les praticiens libéraux.
- Empêcher une gestion mercantile des centres de santé dont l'activité, tout comme dans les cabinets libéraux, ne doit pas être pratiquée « comme un commerce » (disposition déjà prévue dans le code de la santé publique).

L'UNECD soutient pleinement cette proposition de loi et demande au gouvernement de prendre toutes les dispositions pour que ce texte garantisse la sécurité sanitaire des Français face aux dérives de centres malveillants.

Edouard LEQUERTIER
Président de l'UNECD



Contact presse :

Maxime BOITEAUD

Vice-président en charge de l'actualité professionnelle
07.50.82.32.59



professionnel@unecd.com

Union Nationale des Etudiants
en Chirurgie Dentaire

22 av de la Grande Armée - 75017 Paris - Tél : 06 42 65 76 08 – contact@unecd.com - www.unecd.com

Association créée en 1961, à but non lucratif selon la loi 1901

Représentée au CNESER et au CNOUS, nommée à la CNEMMOP - Membre de la FAGE, de l'EDSA et de l'IADS